

CIRCULAIRE N° 1852

DU 18 juin 2007

Objet : Délivrance du C.E.B. – Epreuve externe.

Réseaux : C.F.

Niveaux et services : FOND (Prim/Ord)

Période :

- **Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire de la Communauté française ayant une école fondamentale annexée**

Pour information :

- **Aux Directions des écoles fondamentales annexées de la Communauté française**

Autorité : Dir.Gén. adj.

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage de l'enseignement organisé par la Communauté française

Personne-ressource : J. STEENSELS

Référence : I/JS/mcc/6524-07

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 2 pages

Téléphone pour duplicata : 02/690.81.01

Mots-clés : Délivrance CEB – Epreuve externe.

Les écoles fondamentales du réseau ont inscrit leurs élèves à l'épreuve externe organisée en vue de la délivrance du C.E.B.

En votre qualité de chef d'établissement, il vous revient de présider les jurys et de signer les C.E.B.

Si toutefois vous ne présidez pas ledit jury, la directrice ou le directeur de l'école annexée le fera et signera alors les CEB.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS